

AGNRC : quand la CGT alerte la Direction !

Le projet d'évolution des régions (PER2019), que nous avons combattu, avait été rejeté dans la France entière par la majorité des CHSCT et des CE de l'époque. Mais le Directeur Général Édouard SAUVAGE avait tout de même pris la décision de le mettre en œuvre, malgré un climat social peu favorable (essentiellement lié à EOAI qui venait à peine d'être mis en place début 2018).

Un an après, la situation démontre que PER 2019 a eu pour effet d'accentuer la souffrance au travail, l'incompréhension de process antagonistes, contradictoires, et que cette réforme se résume aujourd'hui par une désorganisation totale !

Qu'en est-il côté Directions Régionales ?

- Entendent-elles les appels au secours des agents ?
- Entendent-elles leur souffrance ?
- Les réorganisations, les salariés les subissent, mais que font les dirigeants pour y répondre ?

L'impact est considérable !!! **Pour certains salariés, PER2019 se résume par un rapprochement de 3 ex régions ACL, RAB et MED, générant 3 façons de fonctionner différentes, 3 accords temps de travail différents, avec des répercussions entre les agents des différents sites. À cela s'ajoutent des postes non renouvelés, l'intérim toujours davantage présent, le manque de formation et la mise en évidence du procédé de « management par la peur ».**

Il est aujourd'hui de la responsabilité de la Direction Nationale de trouver des solutions urgentes face à la situation. **La CGT, au travers du DGI déposé le 12 février 2020 sur le site AGNRC de Bourg-en-Bresse, était consciente de l'impact visible sur toute la région SUD-EST, et plus particulièrement sur les sites d'Aubière (Puy de Dôme) et de Marignane (Bouches du Rhône). La CGT ne lâchera pas le sujet et mettra tout en œuvre afin que chaque agent puisse retrouver goût à son travail. Et aussi pour ôter toute tension au moment de la prise de travail le matin (car c'est une réalité pour beaucoup d'entre nous !).**

Le 14 février 2020, lors du CSE-E SUD-EST extraordinaire émanant du DGI, **la CGT a mis au vote une expertise sur le sujet afin que les élus du personnel puissent se faire aider pour analyser la situation. À cette heure, nous ne pouvons que regretter la posture de la CFE-CGC, de la CFDT et de FO, dont les élus ont préféré protéger la Direction plutôt que de jouer leur rôle, à savoir défendre l'intérêt des salariés. L'expertise a ainsi été rejetée, mais la CGT n'abandonnera pas pour autant.**

18 SITES
200 CCD
500 000 appels

Répartis sur 18 sites au périmètre national, ce ne sont pas moins de 200 conseillers clientèle Distribution qui prennent 500 000 appels par an. La reconnaissance du travail de ces « agents de l'ombre » est mise à mal. Avec leurs managers de proximité, ils sont pourtant la vitrine de GRDF, parfois le premier contact avec les usagers et, trop souvent, ils sont malgré cela les oubliés de l'entreprise.

La CGT va donc mettre en œuvre un véritable travail de fond afin que ces populations ne soient plus ignorées par nos Directions. Nous avons tous des métiers divers et variés, mais nous sommes tous complémentaires. **Soyons unis et soudés face à ceux qui nous divisent un peu plus chaque jour et, ensemble, montrons-leur notre force.**

Nous savons que les Directions Nationales envisagent de nouvelles réorganisations avec, pour but ultime, la « satisfaction clientèle ». **La CGT**, avec ces élus nationaux comme régionaux, veillera au contenu de ces projets. Son objectif premier reste d'améliorer les conditions de travail et de garantir une meilleure reconnaissance de chacun, jusque-là et depuis trop longtemps écartée par la ligne managériale.

Seul on va vite, mais ensemble on va plus loin. Depuis 1895, **la CGT** se fait un point d'honneur à fédérer les collectifs. Ensemble, en argumentant et si besoin en nous opposant à nos Directions, nous bâtissons pour toutes et tous une meilleure stabilité au travail.

